

FORMATION

Maintien et actualisation des compétences SST

POURQUOI

POUR RÉPONDRE À UNE OBLIGATION

La formation "MAC SST" permet de réactiver les compétences des Sauveteurs Secouristes du Travail. Elle se base sur le retour d'expérience des stagiaires pour optimiser les pratiques et mettre à jour les compétences en secourisme et en analyse de situation de travail.

Cette formation est obligatoire tous les 24 mois pour maintenir la validité du certificat.

La formation MAC SST permet de garantir également l'efficacité du protocole mis en place en cas d'urgence au sein de l'entreprise.

La formation SST est l'un des dispositifs de formation qui permet de répondre aux obligations du code du travail en matière de secours.

Créé par Décret n°2008-244 du 7 mars 2008 - art. (V) - Art R4224-14 du code du travail

Créé par Décret n°2008-244 du 7 mars 2008 - art. (V) - R4224-15 du code du travail

Modifié par Décret n°2021-143 du 10 février 2021 - art. 10 - R4224-16 du code du travail



POUR PRÉVENIR LES ACCIDENTS DE TRAVAIL ET INTERVENIR AU MIEUX

La maîtrise des gestes de premiers secours fait partie intégrante des actions prévues, la mise à niveau des compétences également.

Le MAC SST permet aux sauveteurs secouristes du travail, acteur de prévention de réactiver leurs compétences en matière de prévention.

Le MAC SST permet de se mettre à jour sur les dernières techniques et recommandations en matière de secourisme.



Maintenir ces compétences et continuer à agir



Le MAC SST est essentiel pour maintenir et actualiser les compétences des sauveteurs secouristes du travail, leur permettant ainsi de réagir efficacement en cas d'urgence sur le lieu de travail et de contribuer à la sécurité des travailleurs.

La formation MAC SST est accessible au titulaire d'un certificat SST en cours de validité récente afin de continuer à faire partie des équipes de secours de l'entreprise.

VOTRE FORMATEUR

Ludovic, formateur en prévention des risques depuis 5 ans, Formateur SST certifié par l'INRS



FORMATION

Maintien et actualisation des compétences SST

OBJECTIFS DE LA FORMATION

ÊTRE CAPABLE DE CONTINUER D'INTERVENIR EFFICACEMENT FACE A UNE SITUATION D'ACCIDENT DE TRAVAIL ET DE PORTER SECOURS AUX ACCIDENTÉS ET AUX MALADES

- Permettre aux employeurs d'assurer leurs obligations d'assurer les premiers au sein de l'entreprise.
- Répondre aux obligations réglementaires en matière de sécurité et de prévention aux travaux.
- Réactualiser ces compétences de SST tous les 2 ans.

PROGRAMME

ÊTRE CAPABLE DE CONTINUER D'INTERVENIR FACE À UNE SITUATION D'ACCIDENT



- Rappel des phases de Protéger, Examiner la victime et de continuer à Garantir une alerte favorisant l'arrivée des secours.
- Révision des gestes de Secours pour intervenir sur la victime de manière appropriée : face à un saignement abondant, à un étouffement, à une personne qui parle et se plaint d'un malaise, de brûlures, de plaies graves ou plaies simples, ou ne parle pas et respire et ne respire plus.
- Aborder les différentes modifications du référentiel.

ÊTRE CAPABLE DE PERDURER DANS SA CONTRIBUTION À LA PRÉVENTION DES RISQUES PROFESSIONNELS DANS L'ENTREPRISE

- Situer son rôle de SST dans l'organisation de la prévention.
- Caractériser des risques professionnels dans une situation de travail.
- Participer à la maîtrise des risques professionnels par des actions de prévention.



LES CONDITIONS DE LA FORMATION

CONDITIONS DE DÉROULÉ DE LA SESSION

- La formation peut être réalisée soit en entreprise, soit dans nos locaux.
- Le nombre de participants est de 4 à 10 personnes maximum.
- La durée de la formation est de 7 heures soit 1 jour.

EVALUATION

- Évaluations formatives, actions pratiques de manipulation en groupe.
- Cas simulé en réalité virtuelle pour une expérience immersive renforcée.
- Évaluations sur cas concrets conformes au dispositifs de l'INRS.

PREREQUIS

- Titulaires d'un certificat SST.

ATTESTATION ET DOCUMENT REMIS

- Attestation de réalisation sera remis à chaque participant.
- Après réussite aux évaluations conformément au dispositif du référentiel de l'INRS, le participant recevra par courrier électronique son certificat SST, valide pour une durée de 2 ans.
- Livret INRS ED 4085 + autocollant SST.

Les + FL Compétences

- Des outils numériques tels que la réalité virtuelle sont intégrés à nos formations.
- Différents outils interactifs pour plus de participation
- Des équipements pour plus de confort pour les actions pratiques.



Taux
d'obtention
99 %



Qualité des
formations
98 %



Satisfaction
des apprenants
98 %